RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01329
Numéro SIREN : 453 028 763
Nom ou dénomination : ABAX

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 20467

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°20467 en date du 08/11/2018

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 08 NOV. 2018
SOUS LE N° 20467

QBC1329

SAS ABAX

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	4 071 576		4 071 576	35,68	4 071 576	35,82
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	2 200		2 200	0,02		
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***4 073 776***		***4 073 776***	35,70	***4 071 576***	35,82
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	160 998		160 998	1,41	160 080	1,41
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	11 745		11 745	0,10	50 980	0,45
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 199		27 199	0,24	27 485	0,24
. Autres	311 207		311 207	2,73	283 666	2,50
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 715 907		1 715 907	15,04	2 013 576	17,72
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	5 111 773		5 111 773	44,79	4 758 193	41,87
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***7 338 829***		***7 338 829***	64,30	***7 293 980***	64,18
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***11 412 604***		***11 412 604***	100,00	***11 365 556***	100,00

SARL LE MAY FIDUCIAIRE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 157 200)	**157 200**	1,38	**157 200**	1,38
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	20 000	0,18	20 000	0,18
Réserves statutaires ou contractuelles	10 525 938	92,23	10 279 042	90,44
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***77 005***	0,67	***246 896***	2,17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***10 780 143***	94,46	***10 703 138***	94,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	32 651	0,29	60 583	0,53
TOTAL (III)	***32 651***	0,29	***60 583***	0,53
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	291 092	2,55	278 414	2,45
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 306	1,41	162 501	1,43
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	25 333	0,22	18 899	0,17
. Organismes sociaux	79 166	0,69	72 890	0,64
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 607	0,33	64 081	0,56
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 216	0,05	4 932	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	91	0,00	118	0,00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***599 810***	5,26	***601 835***	5,30
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***11 412 604***	100,00	***11 365 556***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	745 765		745 765	100,00	745 000	100,00	765	0,10
Chiffres d'Affaires Nets	**745 765**		**745 765**	100,00	**745 000**	100,00	**765**	0,10
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			6 255	0,84	6 255	0,84		0,00
Total des produits d'exploitation (I)			***752 020***	100,84	***751 255***	100,84	***765***	0,10
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			137 292	18,41	134 880	18,10	2 412	1,79
Impôts, taxes et versements assimilés			29 505	3,96	29 232	3,92	273	0,93
Salaires et traitements			396 809	53,21	369 762	49,63	27 047	7,31
Charges sociales			151 335	20,29	142 452	19,12	8 883	6,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges					6 232	0,84	-6 232	-100,00
Autres charges			6 255	0,84	6 255	0,84		0,00
Total des charges d'exploitation (II)			***721 195***	96,71	***688 812***	92,46	***32 383***	4,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**30 825**	4,13	**62 443**	8,38	**-31 618**	-50,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			5 948	0,80	6 971	0,94	-1 023	-14,67
Total des produits financiers (V)			***5 948***	0,80	***6 971***	0,94	***-1 023***	-14,67
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			4 669	0,63	1 287	0,17	3 382	262,78
Total des charges financières (VI)			***4 669***	0,63	***1 287***	0,17	***3 382***	262,78
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 279**	0,17	**5 684**	0,76	**-4 405**	-77,49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**32 104**	4,30	**68 126**	9,14	**-36 022**	-52,87

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	0,00	70 091	9,41	-70 090	-99,99
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	27 932	3,75			27 932	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	***27 933***	3,75	***70 091***	9,41	***-42 158***	-60,14
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	0,00	2	0,00	-1	-49,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***1***	0,00	***2***	0,00	***-1***	-49,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**27 933**	3,75	**70 089**	9,41	**-42 156**	-60,14
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-16 968	-2,27	-108 681	-14,58	91 713	84,39
Total des Produits (I+III+V+VII)	***785 902***	105,38	***828 317***	111,18	***-42 415***	-5,11
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***708 897***	95,06	***581 420***	78,04	***127 477***	21,93
RÉSULTAT NET	**77 005** *Bénéfice*	10,33	**246 896** *Bénéfice*	33,14	**-169 891**	-68,80
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

SAS ABAX

9 VOIE DE SEINE
LE RU BATEAU

94290 VILLENEUVE LE ROI

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 412 604,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 77 005,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
- baisse de charges de personnel pour 10277 euros,
- créance sur l'état d'un même montant.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de recherche et de prospection de nouveaux marchés.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La SAS ABAX est en convention d'intégration fiscale avec ses deux filiales, les SAS ABAX INDUSTRIE et ABAX DISTRIBUTION. Selon cette convention la SAS ABAX bénéficie immédiatement deséconomies d'IS résultant de l'intégration fiscale. Ces économies apparaissent en bénéfice dans la SAS ABAX.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 073 776

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	*4 071 576*			*4 073 776*
TOTAL	*4 071 576*			*4 073 776*

3.2 - Etat des créances = 513 349

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*2 200*		*2 200*
Actif circulant & charges d'avance	*511 149*	*511 149*	
TOTAL	*513 349*	*511 149*	*2 200*

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 421 031

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*94 278*
Autres créances	*311 207*
Disponibilités	*15 546*
TOTAL	*421 031*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 157 200

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*1572*	*100,00*	*157 200*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1572*	*100,00*	*157 200*

4.2 - Provisions = 32 651

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*60 583*		*27 932*		*32 651*
TOTAL	*60 583*		*27 932*		*32 651*

4.3 - Etat des dettes = 599 810

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*291 092*	*291 092*		
Fournisseurs	*161 306*	*161 306*		
Dettes fiscales & sociales	*147 322*	*147 322*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*91*	*91*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*599 810*	*599 810*		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 204 871

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	*5 924*
Fournisseurs	*155 706*
Dettes fiscales & sociales	*43 150*
Autres dettes	*91*
TOTAL	*204 871*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

La charge future d'indemnité de fin de carrière est portée dans les compte.

Le taux d'actualisation utilisé est de 2%, pour une augmentation de salaires annuelle de 2%, et un turnover variable de 0 à 10% selon l'age.

Compte tenu du personnel encore présent en 2018, elle a fait l'objet d'une évaluation selon la norme IAS19 pour 32.651euros.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 745 765

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*712 765*	*95,58 %*
Produits des activités annexes	*33 000*	*4,42 %*
TOTAL	*745 765*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

La société ABAX bénficie d'un crédit impôt recherche pour 12.486 euros.

Elle bénéficie également de l'économie d'IS due à l'intégration du fait des déficits antérieurs provenant de sa filiales ABAX INDUSTRIE. L'économie d'impôt est de 4482 euros, correspondant à l'impôt de sa filiaie ABAX DISTRIBUTION qui s'est imputé sur le report déficiatire.

Enfin les modalités de rémunération de la holding par les filiales ont été révisées en cours d'exercice.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 421 031

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*94 278*
Factures a etablir(41810000)	*94 278*
Autres créances :	*311 207*
Etat produit a recevoir(44870000)	*311 207*
Disponibilités :	*15 546*
Coupons courus(50880000)	*15 546*
TOTAL	*421 031*

8.2 - Charges à payer = 204 871

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	*5 924*
Interets cct(45580000)	*5 924*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*155 706*
Frs fact non parvenues(40810000)	*155 706*
Dettes fiscales et sociales :	*43 150*
Prime a payer(42860000)	*4 000*
Personnel notes de frais(42860500)	*132*
Personnel - congés payés(42 61000)	*21 201*
Ch a payer sur cp(43860000)	*10 601*
Provisions charges sur primes à payer(43861000)	*2 000*
Etat charges a payer(44860000)	*5 216*
Autres dettes :	*91*
Frais a payer(46860000)	*91*
TOTAL	*204 871*

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*157 200*	*157 200*	*157 200*	*157 200*	*157 200*
b) Nombre d'actions émises	*1 572*	*1 572*	*1 572*	*1 572*	*1 572*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*745 765*	*745 000*	*745 000*	*745 000*	*1 082 184*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*32 105*	*144 447*	*104 482*	*128 745*	*4 649 509*
c) Impôt sur les bénéfices	*-16 968*	*-108 681*	*13 716*	*39 856*	*135 303*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*49 073*	*253 128*	*90 766*	*88 889*	*4 514 206*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*77 005*	*246 896*	*75 117*	*98 900*	*4 494 591*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*31*	*161*	*58*	*57*	*2 872*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*49*	*157*	*48*	*63*	*2 859*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*8*	*8*	*8*	*8*	*8*
b) Montant de la masse salariale	*396 809*	*369 762*	*347 621*	*335 919*	*340 256*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*151 335*	*142 452*	*133 344*	*127 727*	*131 647*

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ABAX INDUSTRIES	*1 000 000*	*6 118 880*	*95*	*2 568 899*	*2 568 899*			*16 692 169*	*357 060*	
ABAX DISTRIBUTION	*290 400*	*762 799*	*99*	*1 502 677*	*1 502 677*			*3 198 856*	*9 617*	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

CHD
Audit - Ile de France

SAS ABAX

Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau

94290 – VILLENEUVE-LE-ROI

Paris, le 31 Mai 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAX relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente

.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

JMB/LAM

commissaire aux comptes

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

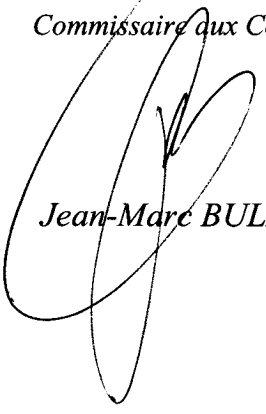
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

C.H.D Audit – Ile de France
Commissaire aux Comptes



Jean-Marc BULLIER

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ABAX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 157.200 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

453 028 763 RCS CRÉTEIL

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 14 JUIN 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 77.005 Euros, décide d'affecter ce bénéfice au poste « Réserves statutaires ou contractuelles ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents clos les 31 décembre 2014, 31 décembre 2015 et 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés propriétaires des actions en pleine propriété et en usufruit.

